

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.





Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDEZ LES HERBAGES... ET LES MILIEUX HUMIDES

La commune de Meuilley abrite encore un ensemble de prairies le long de la rivière du Meuzin. Entretien par pâturage et par fauche, ces milieux sont devenus très rares sur le territoire. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies, la conversion de cultures en prairies (ruisseau du Lieu-Dieu notamment) et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de ces petites vallées d'une importance majeure sur le territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

			
Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Végétation des mares	
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches	Végétation des mares	
Forêts de hêtres des plateaux	Pelouses humides	Marais sur tuf	
Boisements de saules	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Végétation des sources	
Lisières forestières humides	Végétations arbustives à Buis et Genévrier	Végétation des bords de cours d'eau	
	Prairies humides		

Marais sur tuf* © Pierre Juillard

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES



Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront un forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses* riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Plante très rare et emblématique, le Narcisse des poètes déploie ses magnifiques fleurs blanches au printemps dans les prairies fauchées. Signalé il y a longtemps sur la commune limitrophe de Nuits-Saint-Georges, il mérite toute notre attention !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevrey-nuits-obs.fr

MILIEU	GRUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Cirse bulbeux / <i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785		Vulnérable	2018
		Cytise couché / <i>Cytisus hirsutus</i> L., 1753		Vulnérable	2018
		Inule à feuilles de spirée / <i>Inula spiraeifolia</i> L., 1759		Vulnérable	2006
		Inule des montagnes / <i>Inula montana</i> L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2015
		Limodore avorté / <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Régionale	Préoccupation mineure	2019
		Gentiane ciliée / <i>Gentianopsis ciliata</i> (L.) Ma, 1951	Régionale	Quasi-menacé	2007
		Sylvandre helvète / <i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2011
		Damier de la Succise / <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottenburg, 1775)	Nationale	Quasi-menacé	2011
		Criquet des roseaux / <i>Mecostethus paralepulus</i> (Hagenbach, 1822)		Vulnérable	2018
		Alouette lulu / <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2016
FORÊT		Céphalanthère à feuilles étroites / <i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888		Vulnérable	2006
		Barbitiste des Pyrénées / <i>Isophya pyrenaea</i> (Serville, 1839)		En danger	2016
		Bacchante / <i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2018
MILIEUX HUMIDES		Gymnadenie odorante / <i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817		En danger	2018
		Ophioglosse répandu / <i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753		En danger	2019
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2012
		Circaète Jean-le-Blanc / <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Nationale	En danger	2018

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbue sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage
Tuf : Roche très poreuse se formant par dépôts au débouché des sources d'eau très calcaire

© Guillaume Doucet

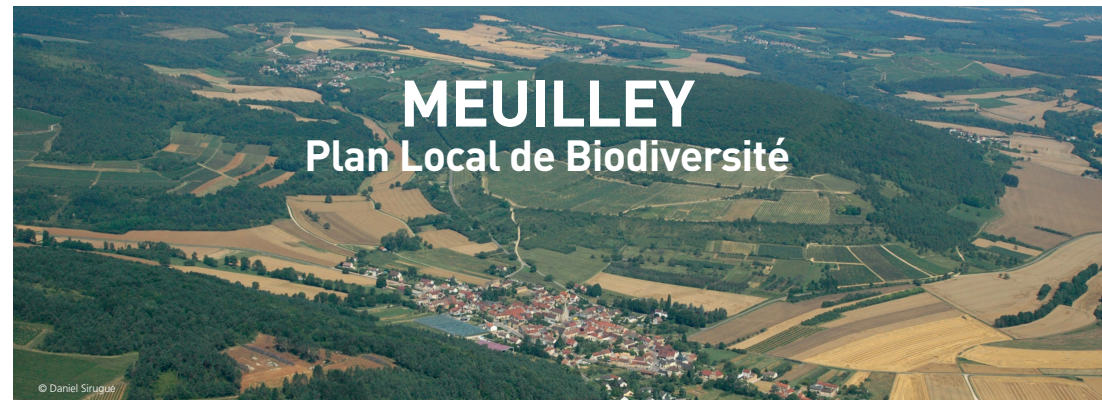
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevrey-nuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Priouette Cacahuette, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Commpress



MEUILLEY

Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugouh

Un relief marqué, une confluence hydrographique majeure sur le territoire, une remarquable diversité de milieux. La commune la plus riche en biodiversité de la petite entité géographique du Val de Vergy.



© Pierre Juillard

Le joyau de Meuilley

Les pelouses* humides de Meuilley sont exceptionnelles pour le territoire. Localisées sur les pentes du plateau de Myon, liées à un niveau géologique calcaire comportant des sources permanentes, ces pelouses prennent un aspect de marais, piqueté de pins sylvestres et de genévriers. De nombreuses plantes remarquables sont présentes ici (l'Orchis odorant, la Laïche écaïlleuse, l'Inule à feuilles de saule, le Lotier maritime...), ainsi que des papillons rares sur le territoire (Bacchante, Grand Nègre des bois). Mais les arbustes et les pins poussent rapidement, assèchent le milieu et menacent à court terme la richesse de ce secteur.

À RETENIR !

⊖ Un ensemble de prairies et de bocage* exceptionnel sur le territoire

⊖ les pelouses* sèches un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

⊖ la forêt un vaste réservoir de biodiversité assurant la protection de la qualité de l'eau

⊖ de petites zones humides liées à des niveaux de source avec notamment un marais sur tuf* très menacé

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Complètement perchée...

L'Alouette lulu est un oiseau des milieux herbux ras et secs, avec quelques arbres et arbustes utilisés comme perchoirs. On le trouve dans les pelouses* piquetées de buissons et aussi dans les vignobles, où elle se nourrit de graines et d'insectes. Elle hiverne dans les champs et s'installe où la végétation est peu fournie. Typique de la Côte calcaire, on peut entendre son chant dès le mi-février. Le maintien de grandes surfaces de pelouses ouvertes est nécessaire à sa préservation.



© Jan Svetlik

Une orchidée très menacée

L'Orchis odorant est une orchidée des pelouses* humides et des marais calcaires, aux délicates fleurs roses. En régression en France à cause de la disparition de ses milieux de vie, elle reste encore assez fréquente dans le sud du Jura, les Préalpes du Nord et le plateau de Langres. Menacée en Bourgogne, sa présence est exceptionnelle sur le territoire, où elle n'est connue qu'à Meuilley.



© Pierre Juillard

LES SITES REMARQUABLES DE MEUILLEY

La commune de Meuilley, d'une superficie de 612 hectares, s'étend à la confluence de trois cours d'eau de l'Arrière-Côte : les ruisseaux du Lieu-Dieu et du Raccordon et la rivière du Meuzin, principal cours d'eau du territoire. Le Val de Vergy s'élargit ici en une plaine fertile, bordé de 4 importantes buttes forestières : le plateau de Myon, le plateau de Mantuan, la butte de Chevrey et la Montagne de Montlissard.

Le village se trouve sur les berges du ruisseau du Raccordon, à sa confluence avec le ruisseau de Chevannes. Un important ensemble de vergers, de vignes et d'anciennes pelouses* sèches couvrent les versants de la butte de Myon, à proximité du village.

Sur 200 mètres de dénivelé, le territoire de Meuilley présente une importante diversité de milieux, depuis les rebords secs des plateaux forestiers jusqu'aux prairies inondables et petits boisements humides des bords du Meuzin. Les pentes abritent des niveaux de source où se trouvent pelouses* humides d'un grand intérêt écologique.

4 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Meuilley. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de la Montagne de Montlissard jusqu'aux pelouses humides de la « Pierre-qui-vire ». Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

PELOUSES MARNEUSES DES ROULANTES ET DES LARREYS Des zones humides à préserver

Au pied du plateau de Myon se trouve un ensemble de pelouses* sèches très ensoleillées. Plus haut dans le coteau, un important niveau de source à la « Pierre-qui-vire » abrite des pelouses* humides et un petit marais, exceptionnels pour le territoire du point de vue botanique. La concentration de plantes remarquables est ici importante (Orchis odorant, Cirse bulbeux, Trèfle des montagnes...) ainsi que de papillons rares sur le territoire (Bacchante, Grand Nègre des bois).



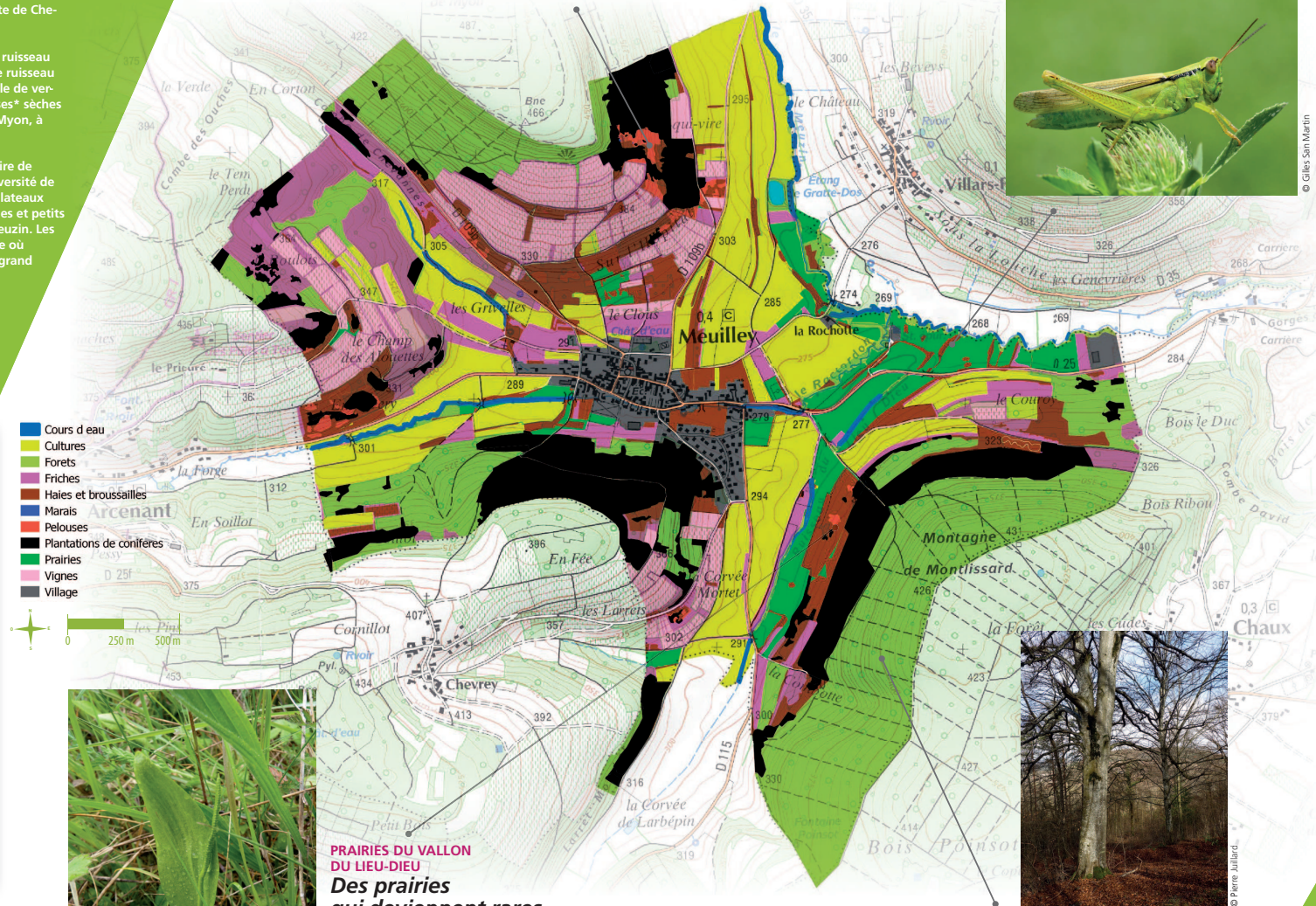
PRAIRIES DE FAUCHE ET ZONES HUMIDES DE LA VALLEE DU MEUZIN Un ensemble exceptionnel

Ce paysage de prairies et de bocage* est exceptionnel dans l'Arrière-Côte de Nuits. Il forme les bordures de la rivière du Meuzin, et comprend sa confluence avec deux affluents : le ruisseau du Raccordon et le ruisseau du Lieu-Dieu. La fauche régulière est une pratique encore traditionnelle sur ce secteur inondable, qui n'a pas été modifiée par l'agriculture intensive. Le Criquet des roseaux est un insecte rare présent en bordure du Meuzin.



AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour des habitations, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des riverains par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau, à proximité du ruisseau du Raccordon qui traverse le village. L'Hirondelle rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.



PRAIRIES DU VALLON DU LIEU-DIEU Des prairies qui deviennent rares

Au pied de la Montagne de Montlissard, le long du ruisseau du Lieu Dieu, s'étendent des prairies pâturées ainsi que des pelouses* humides, d'un grand intérêt pour le territoire. On peut observer ici l'Ophioglosse commun, une petite fougère rare dont la présence est exceptionnelle.

MASSIF FORESTIER DE MONTLISSARD, DU BOIS POINSOT, DU BOIS DU FOURNEAU ET DU BOIS DE FAYE Un vaste massif forestier à préserver

La grande forêt de Montlissard s'étend sur 4 communes de l'Arrière-Côte (Meuilley, Chauv, Villers-la-Faye et Marey-les-Fussey). Forêt typique de l'Arrière-Côte, elle est dominée par les hêtres, les chênes et les charmes et ses lisères sont riches en plantes rares.



UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Meuilley est localisée à la confluence de 4 cours d'eau : le Meuzin, le Raccordon, le ruisseau de Chevannes et le ruisseau du Lieu-Dieu. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire qui alimente plusieurs sources et petites zones humides. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune est située au pied de plusieurs buttes forestières, formant de vastes réservoirs de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les plateaux, les versants et le fond des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les ensembles isolés de l'Arrière-Côte et du Val de Vergy et les grandes pelouses* de la Côte.